

---

Adresse de la société populaire de Morgny-la-Forêt (Eure) qui exprime sa reconnaissance à la Convention sur la découverte de l'horrible conjuration et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Morgny-la-Forêt (Eure) qui exprime sa reconnaissance à la Convention sur la découverte de l'horrible conjuration et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 620;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20994\\_t1\\_0620\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20994_t1_0620_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Patrie. C'est à votre énergie, c'est à la profondeur de votre sagesse qu'est due la découverte de l'affreuse conjuration qui devait détruire la République; et relever le trône sur les corps sanglants des représentants du peuple et des plus zélés patriotes. Des traîtres, des infâmes, sous le masque du patriotisme le plus chaud et le plus actif, méditoient dans leurs cœurs pervers la plus lâche des trahisons. Un régent devait dicter des lois à des républicains. O crime! O honte! qu'il soit vengé cet attentat horrible : que le glaive de la loi tombe sur toutes les têtes coupables et qu'il ne se repose que lorsque tous les ennemis de la patrie seront immolés à la vengeance nationale.

Citoyens représentants, vous avez plus d'une fois bien mérité de la patrie, vous avez mis le comble à votre gloire et à notre reconnaissance. »

COLARD, DUPIN, QUATREFAGES (*présid.*), CAMBON, SABATIER fils, AVELLAN, SOUDAN, BOUGETTE (*secrét. g<sup>a</sup>*).

[Montpellier, 2 germ. II. Le *Présid. du Départ. au présid. de la Conv.*] (1).

« En déjouant le plus atroce des complots que les ennemis de la Liberté aient tramé contre la souveraineté du peuple vous avez encore une fois sauvé la République et bien mérité de la Patrie. Soyez toujours vous-même, et vous serez digne de la reconnaissance nationale. »

QUATREFAGES (*présid.*).

## 27

La société populaire et républicaine des sans-culottes de Morgny-la-Forêt, district des Andelys, département de l'Eure, exprime sa reconnaissance sur la découverte de l'horrible conjuration qui étoit prête d'éclater, applaudit à l'énergie et à la sévérité révolutionnaire que déploie la Convention nationale, et l'invite à rester ferme à son poste, jusqu'à ce que tous les traîtres soient punis.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Morgny-la-Forêt, 8 germ. II] (3).

« Braves Montagnards,

Grâce à votre mâle courage et à votre active surveillance les complots affreux des traîtres et des conspirateurs sont dévoilés et punis. Sauveurs de la France! conservez toujours cette énergie républicaine qui vous prépare une gloire immortelle comme la reconnaissance d'un peuple immense et généreux; continuez à être la terreur des pervers; et le plus ferme appui de l'homme juste et vrai; c'est-à-dire du républicain; animés par votre exemple nous jurons guerre éternelle aux royalistes, aux traîtres et surveillance sévère aux intrigants; nous jurons de rester fermes et inébranlables dans les principes républicains; nous jurons de vous être inviolablement attachés; et de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour votre conservation et l'affermissement de

(1) C 298, pl. 1036, p. 40.

(2) P.V., XXXIV, 300.

(3) C 299, pl. 1052, p. 10.

la République, nos serments sont ceux de toute la France et vous répondent de son sort. Sévères autant que justes et incorruptibles, faites rentrer dans le néant les scélérats qui en menaçant vos jours, voulaient la perte de la patrie; que la terreur soit à l'ordre du jour; restez à votre poste, restez-y jusqu'à ce que la trahison ait fuit le sol de la liberté; du sommet de la montagne sainte où vous résidez, lancez la foudre sur les êtres dénaturés qui cherchent sans frémir à plonger le poignard dans le sein de leur mère commune, montrez-vous enfin aux yeux de l'univers grands et terribles comme la nation que vous représentés; et bientôt la sublime morale que vous faites chérir aux français pénétrant tous les cœurs va faire du monde entier une seule famille, qui vous devra son bonheur. S. et F. »

ROUSSELIN.

## 28

Le ministre de la guerre met sous les yeux de la Convention nationale les traits héroïques recueillis dans le 5<sup>e</sup> bataillon de Rhône-et-Loire : Partout c'est, dit-il, le même dévouement, la même intrépidité, la même haine pour les tyrans, les traîtres et les ennemis de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Paris, 6 germ. II] (2).

« Citoyen président,

Je m'empresse de mettre sous les yeux de la Convention nationale les traits héroïques recueillis dans le 5<sup>e</sup> bat. de Rhône-et-Loire. Partout c'est le même dévouement, la même intrépidité, la même haine pour les tyrans, les traîtres et les ennemis de la République. S. et F. »

J. BOUCHOTTE.

[Le chef du 5<sup>e</sup> b<sup>on</sup> de Rhône-et-Loire, au M. de la Guerre. Roesbrugge, 29 vent. II] (3).

« Républicain,

Je t'adresse ci-joint, certifié par le Conseil d'administration, des traits héroïques qui ont eu lieu dans ce bataillon que j'ai l'avantage de commander. Je te prie d'en faire part à la Convention Nationale afin que la publicité donnée à ces actions récompense ceux qui les ont commises, enflamme le courage des jeunes défenseurs de la Patrie et apprenne à nos ennemis quels sont les hommes qu'ils ont à combattre. S. et F. »

NAVERT.

[Traits héroïques du 5<sup>e</sup> b<sup>on</sup> de Rhône-et-Loire] (4).

Le 8 avril 1793 (vieux style) à la retraite de la Belgique, le 5<sup>e</sup> bataillon de Rhône-et-Loire,

(1) P.V., XXXIV, 301. *Ann. patr.*, n° 455; C. Eg., n° 591; *Mon.*, XX, 109; B<sup>in</sup>, 12 germ.; J. Sabatier, n° 1230; M.U., XXXVIII, 188 et 213.

(2) F<sup>17</sup> 1022, doss. 1.

(3) F<sup>17</sup> 1022, doss. 2.

(4) F<sup>17</sup> 1022, doss. 1.